

Dimanche 06
Octobre
SAULT



HUITIEME CRITERIUM ARMES LONGUES 2013

Tir couché à 300 m

Tous calibres



Bench-Rest à 200 m

Tous calibres



Tir couché à 100 m

Tous calibres



Carabine 22 LR Hunter 50m

Tir debout à 50 m 22 LR



Carabine 22 LR Semi-auto

Tir de vitesse à 50 m



Ouvert à tous les tireurs licenciés ou chasseurs



Voir note explicative



FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Ligue Régionale de Tir de Provence

Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

Chez M. Gilles BOURDOT
880 route d'Ansouis
84530 VILLELAURE
04.90.09.80.62
gilles.bourdout@orange.fr

E-Mail : cdtsv@cdtsv.com

Site internet <http://www.cdtsv.com>

Le 02/09/2013

Monsieur le Président du
Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

à

Messieurs les Présidents des Associations de la Ligue Régionale de Provence
Messieurs les Responsables des Commissions Sportives
Monsieur le Président de la Ligue Régionale de Provence.

Note N°212 CDTSV/GB/GP/C.O.C.

Objet : CRITERIUM ARMES LONGUES 2013

Madame, Monsieur,

Le CDTSV organise le **dimanche 06 octobre 2013 à SAULT**, le septième Critérium Armes Longues destiné à tous les tireurs équipés de fusils ou carabines de tous calibres désireux de rencontrer des tireurs qui partagent la même passion pour le tir.

Le Critérium est ouvert à tous les licenciés ou titulaires du permis de chasse. Ceux-ci pourront accompagner des invités ne possédant pas d'arme.

Les compétiteurs devront être en possession de leur licence FFT ou permis de chasse en cours de validité, et de leur carte d'identité.

Ils pourront s'engager dans 8 épreuves de leur choix établies sur 4 distances de tir.

Les engagements sont illimités, le meilleur tir sera retenu pour le classement.

I - Carabine 300m 30 balles couché

Demi match, arme standard ou libre, règlement ISSF, cible C300

Temps de tir : 45mn Prix de la 1^{ère} série : 12€ 10€ les séries supplémentaires

II – BENCH-REST 200m

Tir sur appui avec visée optique,

Classement au meilleur groupement de 5 balles sur une série de 5 cibles bench-rest à 200m

Temps de tir : 45mn Prix de la 1^{ère} série : 10€ 6€ les séries supplémentaires

III – Arme longue visée ouverte à 100m

Tir couché avec ou sans bretelle (bipied interdit), armes de tous calibres à répétition manuelle ou semi auto, règlement type MLAIC (tir de 13 cartouches sur cible C50, les 10 meilleurs impacts sont comptés)

Temps de tir : 15mn Prix de la 1^{ère} série et séries supplémentaires : 4 €

Siège Social : Hôtel de ville d'Avignon – 84000 AVIGNON – N° informatique : 84-88 269

IV – Arme longue visée optique ou micrométrique à 100m

Tir couché avec ou sans bretelle (bipied interdit), armes de tous calibres à répétition manuelle ou semi auto, règlement type MLAIC (tir de 13 cartouches sur cible C50, les 10 meilleurs impacts sont comptés)

Temps de tir : 15mn Prix de la 1^o série et séries supplémentaires : 4 €

V – 22 Hunter 50m

Tir sur appui avec visée optique (2 tables de tir à disposition)

Classement au meilleur score d'une série de 25 coups sur cible Hunter 50m

Temps de tir : 20mn Prix de la 1^o série : 10€ 6€ les séries supplémentaires

VI – Arme longue (calibre 22LR) visée ouverte à 50m

Tir debout, arme à répétition manuelle ou semi auto, règlement type MLAIC (tir de 13 cartouches sur cible C50, les 10 meilleurs impacts sont comptés)

Temps de tir : 15mn Prix de la 1^o série et séries supplémentaires : 4 €

VII – Arme longue (calibre 22LR) visée optique ou micrométrique à 50m

Tir debout, arme à répétition manuelle ou semi auto, règlement type MLAIC (tir de 13 cartouches sur cible C50, les 10 meilleurs impacts sont comptés)

Temps de tir : 15mn Prix de la 1^o série et séries supplémentaires : 4 €

VIII – Vitesse carabine 22LR semi-auto à 50m

Tir sur 5 cibles basculantes de 11,5 cm, type biathlon.

2x5 coups en 20" et 2x5 coups en 10"

Temps de tir : 10mn Prix de la 1^o série et séries supplémentaires : 4 €

L'organisation des épreuves sera placée sous l'autorité du Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse avec le concours de la commission arbitrage, qui prendra toutes dispositions pour assurer le bon fonctionnement de ces épreuves.

L'arbitrage sera effectué par la commission départementale, selon les règles F.F.Tir I.S.S.F., NBRSA et MLAIC.

Cependant pour le bon déroulement de ce Critérium et pour une plus grande convivialité, il est indispensable que quelques tireurs participant contribuent bénévolement au fonctionnement du Critérium qu'ils en soient remerciés par avance.

Horaires des séries :

1^o série 300m : 09H30

2^o série 300m : 10H30

3^o série 300m : 11H30

4^o série 300m : 14H30

Les tirs à 100m et 50m s'effectueront toutes les ½ heures 09H30 à 15H30

Les engagements : Pour le 300m et éventuellement pour le 50m et 100m, les tireurs devront réserver leur poste par téléphone ou par e-mail avant le 25 septembre, auprès de :

M. PASQUIER Guy

e-mail : gestionsport-cdtsv@orange.fr

Tel : 06 79 69 09 28

Les engagements pourront être pris sur place en fonction des postes disponibles.

16H30 Cérémonie de lecture du palmarès et de remise des récompenses de ce Critérium.

Nous comptons sur la présence du plus grand nombre à cette cérémonie, présidents, récipiendaires, tireurs et amis.

Votre présence sera un encouragement et un remerciement pour tous ceux qui ont œuvré pour l'organisation et le déroulement de ce Critérium.

Je vous remercie de porter ces informations à la connaissance du plus grand nombre de vos adhérents.

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Responsable de la Commission
Organisation Compétition

Le Président du CDTSV
Gilles BOURDOT

